

Le libertaire

Administration : HENRI DELECOURT

9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)

Chèque postal : Delecourt 691-12

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Rédaction : GEORGES BASTIEN

123, rue Montmartre, Paris (2^e)

La Curée

La séance d'avant-hier à la Chambre nous a présenté un spectacle épouvantable mais instructif.

Les députés de toutes opinions, réactionnaires, républicains, radicaux, socialistes et communistes, se sont battus comme des chiens pour s'arracher cette proie pantelante : le prolétariat de Douarnenez.

Des droites aux gauches ce fut la cuvée sur la maigre carcasse sanguinolente du travailleur. Du fasciste Jadé au bolcheviste Henriet en passant par le socialiste de guerre Goude, tous se montrèrent dans leur hideuse réalité : avides de mettre le grappin sur le pauvre monde qui trime, sue et ahanne à la peine.

A coups d'injures, de poings et de projectiles, ces êtres sans noblesse ont montré tout ce dont ils étaient capables afin de rester les maîtres de la situation. S'ils peuvent entre eux, gens de discours et de représentation — entre comédiens — aller jusqu'aux actes de violence, que ne peuvent-ils faire contre ce peuple qu'ils considèrent comme de la matière à exploits politiques !

Aujourd'hui, c'est Jadé, lieutenant de M. Millerand, ordonnance du général de Castelnau, lancant sur les sardiniers en grève, l'équipe des pirates de la rue Bonaparte, s'essayant au fascisme avec maladresse ; demain ce seront les Chauvins, les Varennes et les Blum armant leur flicaille contre les subversifs sous prétexte de sauver la République ; et quelque jour les bolchevistes, ayant pris le pouvoir grâce à l'effort révolutionnaire du prolétariat, tourneront contre ce prolétariat même, les fusils de leurs gardes-rouges et les yeux de leur Tcheka dès qu'il prétendra user de cette liberté au nom de laquelle il aura donné le meilleur de son sang...

La séance d'avant-hier à la Chambre nous a présenté un spectacle épouvantable mais instructif.

Solidarité dans le sang du pauvre. Complicité dans l'assassinat de tout ce qui s'insurge contre la loi d'asservissement. Secours mutuel des groins de politique, reniflant avec frénésie à même les blessures ouvertes et fumantes du travailleur. Bataille dans la curée chaude, mais entente pour que perdure la curée chaude. Aujourd'hui Léon Daudet, vénément, pathétique, s'indigne contre l'assassinat policier de Philippe. Demain, maître du pouvoir, dictateur, au nom de l'ordre, Léon Daudet conduira les mêmes bras meurtriers contre d'autres enfants.

Et cela ne sera pas une conséquence de la monstruosité du nouveau chef d'Etat. Quelle que soit sa moralité, son élévation d'esprit, ses bonnes intentions — celui qui détient le pouvoir est contraint d'agir en maître : c'est-à-dire injustement. Que peuvent les hommes de bonne volonté quand ils doivent gouverner ? L'autorité a ses exigences ; tous ses représentants doivent, bon gré, mal gré, s'y soumettre... ou se démettre.

Mais le Proletariat ne fournira pas toujours la vivante matière de cette curée. Contre tous les maîtres, contre tous les politiciens il se retournera en un sursaut de désespoir. Il s'anima d'Anarchie afin de nier tous les miroirs, toutes les lois de ceux qui, depuis l'antiquité, multiformément l'exploitent et l'oppriment. Il s'armera. Il coordonnera les mouvements. Et il foncera de toutes ses forces contre ses bourreaux de toujours, contre les parasites de sa vie laborieuse.

Seule la Révolution mettra fin à la curée.

André COLOMER.

LE FAIT DU JOUR

Réalisations

Les mauvaises langues d'anarchistes que nous sommes avaient prétendu que le Bloc des gauches se moquait pas mal de ses promesses électorales et que les réformes sociales promises ne viendraient jamais.

Au contraire, Herriot vient de se décider à apporter au monde du travail ce qui lui manquait. Des réalisations, enfin, vont avoir lieu. La patience des prolétaires sera enfin récompensée.

Mais de quoi s'agit-il ? Quelle est l'immense réforme, profonde et décisive, qui va changer le sort des ouvriers ? Quelle révolution intégrale dans les relations économiques va opérer le ministère Herriot ?

Allons ! Je vous fais languir. Eh bien, en un mot, voici de quoi il retourne.

Le 31 janvier prochain, le ministère du bloc des gauches, Herriot-Blum, regnante, va décorer plusieurs ouvriers de la Légion d'honneur.

Hein ! Quel bouleversement radical (c'est bien le mot juste).

Jusqu'à présent, il n'y avait que d'affreux bourgeois, d'infâmes exploitants, d'ignobles mercantis, de louches financiers, de trop souples fonctionnaires et des politiciens véreux qui avaient l'honneur très grand de rougir leur boutonnierre. Etais-ce juste ?

Radicaux et socialistes vont changer cela. Et dès le premier du mois prochain, une douzaine de prolétaires sélectionnés vont pouvoir s'exhiber dans les lieux publics avec une rosette à leur veste.

Et après ceux-là, on décorera les hommes de la science syndicale, puissants stratèges du réformisme ouvrier.

On peut dire qu'une nouvelle ère vient de s'ouvrir et que désormais il n'y a plus de classes, ni de question sociale, ni d'exploitaires ni d'exploités, puisque les uns et les autres seront fleuris du même ruban.

C'était vraiment pas la peine de pondre tant de livres d'économie politique sur la question sociale, puisque Napoléon inventait la Légion d'honneur l'avait déjà résolue.

Hip ! Hip ! Hurrah ! pour le bloc des gauches !

GROUPE REGIONAL DE BEZONS

Dimanche 18 janvier, à 9 heures du matin
81, rue de Saint-Germain, à Châlou

GRANDE
RÉUNION PUBLIQUE
et contradictoire
sur : les Anarchistes et les Partis politiques
et le danger du fascisme.

Orateurs : CHAZOFF, LUCAS, LE
MEILLOUR, LESIMPLÉ.

Pour le Groupe : LE MEILLOUR.

On va éléver un temple à la Paix

Voici bien le moment venu d'adorer la paix. La guerre n'est plus. Un culte de tout repos peut s'instaurer autour de la paix. Elle n'est plus la mauvaise dont le seul nom attire les foudres du pouvoir. On peut enfin se prétendre pacifiste sans risquer le poteau de Vincennes ou le déshonneur.

Aussi un Comité vient de se former pour éléver un Temple à la paix. Et quels sont les grands prêtres de l'idée bénie ? Sont-ils tous ceux qui se refusent à faire la guerre, tous ceux qui condamnent la tuerie mondiale, tous les déserteurs, les insoumis, les réfractaires ?

Détrompons-nous bien. Ceux-là sont en prison, dans les bagnes militaires ou en exil. Ceux-là, pour leur apprendre à avoir su aimer la paix pendant la guerre, sont privés d'amnistie par le Bloc des démocrates, des socialistes et des syndicalistes du Bloc des gauches.

Les grands prêtres du Temple de la paix se sont révélés plus récemment, adversaires de la guerre. Ils ne sont pour la paix que les amis des meilleurs jours. Ce sont justement ceux qui ont le mieux servi la guerre pendant la guerre, ceux qui ont piétiné l'idée de paix quand elle avait besoin d'être défendue contre la lâcheté de tous. Ils vont servir la paix, pendant la paix, tout naturellement, les vils boshommes !

Parmi les principaux membres du Comité pour éléver un Temple à la paix il y a l'ancien ministre de guerre du temps de guerre : M. Paul Painlevé ; l'ex-sous-secrétaire d'Etat aux armements, Albert Thomas ; et le trahie d'Union sacrée, Jouhaux. Il y a toute la radicelle qui fut jusqu'à l'ambition. Il y a la Ligue des Droits de l'Homme qui renia de 1914 à 1920, sa tradition « pacifiste ». Il y a tous les membres du « Droit humain »...

Les partisans du fait humain ont fait vivre l'idée de paix pendant la guerre — au risque de leur vie. Les membres du « Droit humain » vont éléver un Temple à la paix pendant la paix — en ne risquant que de belles formes qui n'engagent à rien — comme ceci-ci : « L'Ère du droit pacifique doit se substituer le plus tôt possible à l'ère de la force brutale »... « L'heure est venue de matérialiser dans un symbole éternel cette aspiration ».

Et c'est M. Herriot qui inaugurerà le Temple de la paix le 1er février prochain « en appelant les Peuples à se joindre à la France pour éléver ce monument, qui doit être l'œuvre de l'universelle coopération des peuples associés par leurs œuvres, leurs artistes, leurs ouvriers ».

C'est sans doute pour poser les premières bases de cette œuvre que M. Herriot fait expulser les travailleurs italiens qui ont commis le seul crime de porter en eux, bien vivante, cette idée de paix.

Le fascisme britannique

Nous avons déjà signalé les méthodes fascistes appliquées en Australie pour briser la grève des dockers et des gens de mer. Voici que les nouvelles de l'Afrique du Sud nous montrent l'application des mêmes procédés toutes d'inspiration britannique. Voici le texte de cette dépêche :

« Londres, 16 janvier. — Le gouvernement de l'Union sud-africaine va faire voter une loi donnant les pouvoirs nécessaires aux autorités constituées dans les conflits industriels en vue d'éviter le retour d'incidents graves et dangereux comme les grèves du Rand en 1913 et en 1922. Le gouvernement, en pareil cas, continuera à exercer une pression sur les deux parties en conflit, même après qu'une grève ou un lock-out aura été déclaré et travaillera à amener un accord. En même temps le pouvoir exécutif pourra proclamer une sorte d'état de siège dans toute zone où il lui paraît que la situation est devenue dangereusement tendue. »

Et que devient, après cela, le droit de grève ?

Mussolini ne fait pas mieux !

UNE DEMARCHE DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Supprimez Biribi

On sait que les pénitenciers militaires, communément désignés sous le nom de Biribi, sont destinés à recevoir les soldats condamnés à une peine de travaux publics.

Or l'habitude s'est généralisée d'envoyer aux mêmes pénitenciers les hommes frappés d'une peine d'emprisonnement supérieure à un an. Ainsi, la peine de prison que le législateur a voulu inférieure à la peine de travaux publics, n'en diffère pas dans la pratique.

Il y a là un abus d'autant plus grave que les pénitenciers militaires sont particulièrement durs et que les condamnés y sont souvent brimés, sinon même torturés dans des conditions révoltantes.

En attendant la suppression définitive de ces établissements, la Ligue des Droits de l'Homme a demandé au ministre de la guerre que les hommes condamnés à une peine de prison n'y soient plus envoyés.

Cette réforme, que la justice exige, est, paraît-il, projetée. La Ligue insiste pour qu'elle entre en vigueur immédiatement.

La bataille pour les « 500 »

Nos jeunes camarades des P. T. T. ont entrepris une action sérieuse pour les « 500 francs » et pour l'aboutissement intégral de leurs revendications. On a pu lire tous les jours les renseignements que nous avons donnés sur ce mouvement.

Actuellement la lutte se situe sur deux points. Tout d'abord, le versement intégral des « 500 francs » à tous les jeunes fonctionnaires.

En 1919, lors de la révision des traitements des travailleurs de l'Etat, des avances furent attribuées à ces derniers. A cette époque, les jeunes touchèrent entièrement le montant de ces indemnités.

Aujourd'hui, où la vie — du fait du bouleversement économique — se maintient à un taux très élevé, on ne comprend pas les raisons qui font que nos jeunes camarades sont exclus du bénéfice de cette allocation.

Ils rouspètent et ils ont raison !

Le deuxième point, sur lequel les jeunes des P. T. T. sont décidés de rester intraitables, est la réintégration de leur camarade Mousreau, frappé pour son action syndicale au Central télégraphique.

Hier, une réunion importante a eu lieu, rue de la Grange-aux-Belles. La salle était pleine à craquer, environ 350 à 400 jeunes travailleurs étaient réunis.

Après avoir écouté les camarades Jeanne et Mousreau pour la Fédération des Jeunes des P. T. T., Fronty et Delpy pour la Fédération Postale Unitaire, l'assemblée se termina dans un bel enthousiasme et au chant de l'Internationale.

Une manifestation eut lieu sur les boulevards et prit fin rue Montmartre.

Le cheptel n'eut pas à intervenir, car il s'était réveillé trop tard.

Aujourd'hui, au Central Télégraphique, le travail a été pris à midi au lieu de 11 h. 45.

Le mouvement rebondit dans tous les services. L'administration emploie de jeunes auxiliaires. Ces dernières, du fait des salaires dérisoires qui leur sont alloués, sont décidées, elles aussi, à entrer dans la bataille.

Déjà une délégation s'est rendue auprès de M. le directeur du personnel, mais n'a pas abouti.

En résumé, la lutte est menée sérieusement et prend une allure de victoire.

Déjà le ministère des finances, devant l'action énergique menée par nos jeunes camarades, a cédé sur un premier point.

Les jeunes âgés de 18 ans ont obtenu satisfaction. Ceci est déjà un premier résultat obtenu.

Toutefois, ces derniers n'abandonnent pas leurs camarades moins âgés et continuent à lutter à leurs côtés.

La Fédération des Jeunes des P. T. T. a posé comme revendication les « 500 francs » pour tous, et elle mènera la bataille jusqu'à la victoire.

Souhaitons à nos camarades fonctionnaires bonne chance et un prompt résultat.

R. M.

L'attitude des communistes dans la grève de Douarnenez

Lorsque les syndicalistes révolutionnaires poussèrent leur cri d'alarme il y a des mois, contre la volonté des politiciens d'assujettir le syndicalisme à leurs partis, ce cri n'eut presque pas d'écho, et les travailleurs laissèrent le champ libre aux expéditions des partisans de la conquête du pouvoir, dans maints conflits mettant aux prises patrons et ouvriers, il n'est pas exagéré de dire que si les résultats furent trop souvent négatifs, la faute en incombe presque toujours à ces partisans ou à leurs dirigeants, imposant leurs manœuvres déloyales, là où il en fallut tant de solidarité et de cohésion. Certes, à Douarnenez nos camarades, femmes et manœuvres des usines de conserves, ont obtenu satisfaction au bout de deux mois ou presque en lutte, durant lesquels ils mirent leur sort entre les mains des communistes, car seuls ceux-ci eurent la direction de la grève.

Sans vouloir tirer profit de l'argumentation patronale — qui consistait pour justifier une attitude de repus se fendant de la misère à refuser toute conversation, tout arbitrage, sous le prétexte que la grève était politique du fait que des leaders communistes dirigeaient le comité — il est incontestable que les militants, les éléments syndicalistes ont été systématiquement écartés de ce conflit par les chefs du Parti communiste, avides de réclamer des bluffs pour l'apparition des masses de prolétaires devant former la grande armée aux ordres de Moscou.

Si dans le pays les travailleurs ont suivi avec le plus grand intérêt toutes les phases de ce long mouvement, c'est qu'ils ne voyaient là que des frères en exploitation comme eux, crevant à la peine sans réussir à faire vivre normalement leurs familles et qu'ils souhaitaient de tout cœur voir les Douarnenistes sortir vainqueurs de la bataille. Ce que vous devez savoir aussi, camarades syndiqués, c'est de quelle façon de prétendus chefs syndicalistes de la C.G.T.U., abandonnèrent à des mains profanes, à des gens en rupture de travail depuis de longues années et même depuis toujours, la direction de la grève.

Au nombre des huiles communistes dirigeant la résistance, figuraient le député communiste Henriet ; Daniel Renoult, un des rédacteurs chefs de l'*« Human »* ; le citoyen Faure-Brac, communiste influent ; le citoyen maire communiste Le Flanchec ; la citoyenne Lucie Colliart, secrétaire de la Commission féminine de la C.G.T.U., membre influent du Parti communiste ; le citoyen Simanin, de la Fédération de l'alimentation ; Tison, secrétaire de la 6^e Union régionale de la C.G.T.U., grand fossoyeur du syndicalisme dans l'île-et-Vilaine ; un délégué des I. C. de la Seine. C'étaient ceux-là en qui nos malheureux camarades avaient placé toute leur confiance ; ceux-là dont les actes de tous les jours consistent à déclarer que le syndicalisme ne peut se suffire à lui-même, que pour être révolutionnaire, il doit être fécondé par le P. C. et que le dit Parti communiste doit être à l'avant-garde du mouvement ouvrier : ce qui consiste à dire que le syndicalisme n'est rien, mais le P. C. est tout.

Comme ils ont su capter notre confiance camarades de Douarnenez, tous ses démagogues. Comme ils ont su profiter de notre énergie, de notre volonté, mais aussi de notre manque de confiance dans la seule puissance revendicatrice du syndicalisme. Ah ! camarades, quand j'assisstai à plusieurs de vos réunions sous les

Une réponse à leur faire

che ; l'échauffourée entre la troupe, les gendarmes et les grévistes ; le préfet présent sur les lieux, conspué et fessé par les grévistes en révolte ; les grands mât dressés sur le vieux port près à être précipités sur la cavalerie. Cette grève avec son action directe, sa violence dont la répercussion avait ébranlé tout le département et acculé, affolé les paroissiens, est détournée de son but par un politicien, le député Le Bail. C'est encore 1912, 1920 ou des syndicalistes bretons arrivent pour essayer de faire donner aux pêcheurs un prix compensateur de leur travail. Ayant réussi pour les premiers bateaux qui arrivent, ils sont près à être jetés à l'eau sur le vieux port par les commissaires des usiniers. Tout cela, oui, était de l'action syndicale, au seul profit du mouvement ouvrier. Tandis qu'ici pour cette grève, les rudes efforts fournis par les ouvriers manœuvres et marins de Douarnenez, serviront à redorer le blason d'un parti qui joue au « défenseur des opprimés » alors qu'il ne l'est pas en réalité.

Vous pouvez être fier messieurs, vous qui n'avez pas craint de faire servir une grève de revendications économiques, à des fins électorales. Les élections municipales du dimanche 28 décembre 1924 étaient pour nous, primordiales. Tout était mis en œuvre ; l'annonce à grands fracas de l'arrivée de M. Cachin par le maire Le Flanchec, déclarant sous les bâches « notre camarade Cachin le grand complot », le symbole de l'idéal révolutionnaire ». La mise en scène de sa descente du train, la colonne de grévistes lui emboitant le pas, sa traversée de la ville sous les regards curieux. Les discours au meeting le soir, les déclamations de Renault : « Nous ne pouvons dissocier le cas de la grève des élections de demain » ; Celles non moins savoureuses de Cachin : « Le communisme est venu à nous pour mener à bien notre grève ». S'il le faut, nous prendrons députés et propagandistes du parti, nos bâtons de voyageurs et irons à travers le pays réveiller les travailleurs et ramasser des gros sous pour alimenter votre caisse de grève. Du même encore : « Je songe aux 12 millions de morts de la guerre, victimes de la bourgeoisie » et dire que ce cynique a sur les mains au même titre que la bourgeoisie, du sang ouvrier du fait de son pèlerinage en Italie pour l'intervention armée de cette nation aux côtés de la France.

De toute cette démagogie, de tout ce bluff, ils s'en foutent les leaders communistes, plus leur est atteint, ils règnent en maîtres, les caricatures de syndicats qu'ils auront montés, seront inféodés à leur parti, les mois d'ordre tiendront lieu d'esprit d'initiative, d'esprit de révolte. Camarades de Douarnenez, je souhaite qu'avant longtemps, vous ayez les yeux défilés et que vous vous rendrez compte enfin comme autrefois, quel côté sont les défenseurs des opprimés.

L'Union des syndicats réformistes locataires de la Ville de Paris devra déménager

Teulade, dans l'« Humanité » d'avant-hier, se livre contre le « Libertaire » à une critique dont le moindre qu'on puisse dire est qu'elle est totalement idiote.

Voyez argument, ressassé pour la centième fois ! « Les bourgeois, les réactionnaires, les républicains nous tombent dessus. Les anarchistes aussi. Par conséquent, ils sont tous d'accord ».

Aux yeux des ignorants, cet argument prend toujours de la valeur. Cinq minutes de réflexion suffiront pour en montrer toute la stupidité.

Il n'est aucun parti, ni mouvement qui ne puisse en dire autant. Pas besoin d'être un as de la polémique pour comprendre qu'un parti, du fait même qu'il existe et a une position à part, a tous les autres parti comme adversaires.

Le royaliste peut dire : « J'ai contre moi républicains, socialistes, bolchevistes, anarchistes. Donc, tous ces gens sont d'accord ».

Le radical a pour ennemis la droite et la gauche. Il pourra dire avec autant de raison qu'ils sont tous les mêmes.

Et nous autres anarchistes, n' avons pas le droit de démontrer que nous subissons l'assaut de tous les partis : royaliste, bonapartiste, catholique, libéral, radical modéré ou non, socialiste, communiste. Alors, nous allons dire que tous ces gaillards sont d'accord pour nous tomber dessus et à l'occasion pour nous coller dedans.

Les dictateurs de Russie en usent avec nos amis de là-bas de la même façon, sinon pire, que les gouvernements bourgeois de chez nous.

Cessez donc vos rapprochements qui prouvent que vous n'avez rien de mieux à sortir.

Autrement, que tous les copains usent du même procédé que vous, et démontrent au public votre concordance d'idées avec tous les bourgeois.

G. B.

Distingo ministériel

Il n'y a pas que les jesuites qui emploient le *distinguo*. Les ministres ne s'en privent pas. A lire le *Journal officiel*, à la rubrique questions et réponses, on en conviendra facilement. Ecoutez ceci, et méditez-le :

« M. le Colonel Girod, député, demande à Monsieur le Ministre des Pensions s'il ne paraîtrait pas équitable de décider en faveur des anciens militaires de l'armée d'Orient évacués pour paludisme, qui souffrent encore sans espoir de guérison de cette maladie, que cette affection leur soit comptée comme blessure de gaz, au même titre que l'intoxication par les gaz. » (Question du 8 mai 1923.)

Réponse :

« La blessure se distingue de la maladie en ce qu'elle résulte d'une action dont le caractère est triple. Action extérieure, action soudaine, action violente. C'est parce que l'atteinte par gaz réunit en principe ces trois caractères qu'elle a été assimilée à une blessure proprement dite. Aussi une pareille assimilation ne se comprendrait pas en ce qui concerne la paludisme. »

« Et voilà ! Ce n'est plus plus malin que ça ! Mais c'est évidemment inhumain.

Faire une différence, établir une distinction entre les malheureux intoxiqués par les gaz et ceux terrassés par la fièvre, c'est une de ces crapuleries nuancées dont les politiciens qui nous gouvernent ont l'habitude.

On ne fait pas mieux dans ce genre. Faisons à ce gibier de confessionnal les honneurs de l'insertion dans le « Libertaire » :

« — Rassurez-vous, nous a répondu Mgr Gibier, évêque de Versailles, ce syndicat, c'est moi qui l'ai voulu. Il ne sera d'ailleurs pas le premier en France, s'il en doit être peut-être le plus agissant.

« Je fonde en ce moment ici un nouveau grand séminaire qui va coûter 2 millions. Ai-je le droit de bâtrir sur le sable ? A ma disparition, que deviendrait cette institution ?

« — Vous pourriez créer une société anonyme.

« — Bah ! des sociétés anonymes, nous en sommes submergés. J'appartiens déjà à je ne sais combien de sociétés anonymes. Je préfère le syndicat. Ainsi, nous sommes de plain-pied dans le droit commun. Vien-drait-on à nous brimer, c'est le monde ouvrier tout entier que l'on attaquerait avec nous, et qui certainement voudrait nous défendre.

— Affiliez-vous votre syndicat à quel que C.G.T. ?

« — Non, à aucune. Mais il pourra être uni à un ou plusieurs autres syndicats de prêtres pour former une Union des syndicats.

« — Quels autres avantages espérez-vous ?

« — Tous ceux que l'on est en droit d'attendre des lois du 21 mars 1884 et du 12 mars 1920. Non seulement nous pourrons posséder, mais nous pourrons recevoir des dons, et plus tard, à notre syndicat, pourra venir se greffer une mutualité.

« Le seul inconvénient que le profane pouvait redouter, c'était que dans un syndicat de prêtres, l'évêque n'eût pas été le maître. La encore, écarier toute crainte : l'évêque sera président de la Chambre syndicale, et notre association aura pour siège l'évêché lui-même.

« J'ajoute, pour bien préciser, qu'aucun prêtre du diocèse n'est obligé d'entrer dans ce syndicat. N'en feront partie que ceux qui verseront volontairement une cotisation de dix francs par an.

« Ainsi paraît cet évêque qui veut regarder les résultats du jour bien en face.

« — J'ai des milliers de communistes dans mon diocèse, nous dit-il en prenant congé. Je ne crois pas qu'ils me veulent plus de mal que je leur en veux. Mon grand regret est que je ne sois pas en état d'apporter chacun d'eux par son nom et son prénom. Probablement finirons-nous par parler alors ensemble le langage du bon sens. »

C'est à encadrer, cette explication du syndicalisme par un évêque !

Ca vaut le jésu ! Ce travailleur à la main, aux mains baguées, venir nous faire tout un catéchisme sur le mouvement ouvrier ! Quel culot de clérical !

Un terrassier, à qui nous avons montré cette sornette, nous a dit en deux mots son opinion : « Il n'a pas peur, le frère, s'il se trouve des jeunes parmi ses curés noirs, est-ce qu'il emploiera la chaussette à clous ? »

Pour le Comité : J. PERRIN.

LE LIBERTAIRE

LOCATAIRES INDESIRABLES

Nos Echos

Entre eux

Je note dans la lettre de Souvarine et consorts aux membres du P. C. :

Il n'y aura pas de P. C. et de G. G. T. U. tant que régneront A. Trent et Suzanne Girault.

Enorme ! Ils ont une fichue idée de la valeur de l'opinion des cochons de payants, membres du parti et syndiqués !

Voilà ce que c'est que de fréquenter ces orthodoxes. C'est confabuleux.

Puis, en fin de compte, n'est-ce pas un peu juste et mérité, pour les moutons dociles que trop souvent encore nous sommes ?

● ● ●

Livres d'enfants

Il y a des générations de « livres d'enfants ». Les petits bonhommes d'il y a un siècle lissoient *La Chaumière Indienne*, les romans de Walter Scott. Pas un enfant d'aujourd'hui ne les lit, du moins avec plaisir.

Jules Verne ne durera plus très longtemps. Il n'est plus assez merveilleux. Le Nautilus et l'Albatros sont à présent visibles dans les bassins de La Palice et à l'aérodrome du Bourget.

Un gamin, à qui j'ai offert « l'Ile mystérieuse », m'a demandé : « Cet ingénieur, il n'était pas malin, il n'avait qu'à lancer un appel par T.S.F. ! »

Telle est la répercussion du progrès dans les jeunes cervelles

● ● ●

En Vedette

Tous les soirs, *Paris-Soir* monte en épingle et met en vedette, sur le socle d'une de ses colonnes, un homme qui écrit ou une femme qui griffonne.

365 génies par an ! Et célébrés en quelques termes ! Mais de cette profusion de gloires photographiques, il résulte que personne ne se souvient plus de l'homme célèbre de la veille lorsqu'apparaît, plastronnant et flamboyant neuf, celui du lendemain.

Ce coin des catotins et des m'sas-tu-le est triste à regarder.

C'est la cellule d'une heure, la cage d'un instant, où l'on enferme un oiseau rare, pour la curiosité légère d'un passant.

● ● ●

Avec suris

Quels farceurs que ces politiciens ! Comme ils savent jongler avec les mots et s'amuser avec « le pain quotidien » sur lequel, pour eux-mêmes, ils ont mis pas mal de beurre.

Ils nous annoncent maintenant « un suris pour l'augmentation du prix du pain », et nous disent, par euphémisme, que 1 fr. 50 devenir « une limite de principe ».

On ne se nourrit pas avec des suris, des limites et des principes.

On vit, comme dit le poète, de bonne soupe et non de beau langage.

On ne mange pas « avec suris ». La nature humaine nous condamne à manger à notre faim...

● ● ●

C'était terrible...

Quatorze îles, six pétaines veillaient, un terrible complot s'organisait dans l'ombre... Je m'informais ? C'était terrible ? Les jeunes des P.T.T. s'étaient assemblés dans la vaste salle d'un bistro, et cherchaient, en commun, un moyen de vivre...

La police était là et encerclait la rue Montmartre. Ce moyen de vivre des jeunes P.T.T. était l'obtention des cinq cents francs ; les flics en uniforme et en bourgeois les avaient obtenu depuis longtemps. Alors qu'est-ce qu'ils réclamaient ces anarchistes ?

Le bistro « La Grille » était bien surveillé. On allait voir tout à l'heure à la sortie.

Tous ces flics qui, à une lacheté sans pareille, joignent une poltronnerie sans exemple lorsqu'ils sont révoqués, fort de leur absence de responsabilité, appréciaient leurs poings, leurs matraques et leurs revolvers.

● ● ●

Aux anarchistes de la région ouest

Nous assistons dans notre région, depuis quelques mois, à une intense et tenace agitation du cléricalisme. Pourvu de moyens financiers très grands, il étend sa néfaste propagande jusqu'à la plus infime bourgeoisie ; toutes les villes, tous les petits villages ont leurs conférences. Prenant prétexte de soi-disant persécutions, les religieux crient à l'arbitraire et se parent du masque du martyre pour abuser des sentiments généraux de la crédule opinion publique. Dans cette région, qui est, pour eux, terre révile, car ils ont la grande majorité des esprits sous leur influence, les calotins vont, par leur activité, arriver à grouper en fascio, un nombre respectable de gens près à se mettre en travers de tout mouvement vers la liberté. Car, nous y trompons pas, la lutte contre les lois telles qu'elles sont qu'un prétexte pour pouvoir s'organiser en groupes de combat ; ces lois laiques ils ont eu tout loisir de les faire abroger pendant les quatre ans de gouvernement de leurs amis du bloc national : ils ne l'ont pas voulu pour avoir un motif avouable de s'agiter aujourd'hui. Leur véritable but est d'empêcher l'émancipation du peuple. Ils veulent garder ce peuple travailleur en tutelle pour continuer d'en vivre en parasites. Ils sont alliés à toutes les autres forces réactionnaires, et la formation de leurs ligues de défense, et la formation des syndicats, est une entreprise de fascisme, de ce fascisme français qui vient de s'essayer à Douarnenez. Devant ce danger social, allons-nous, anarchistes et ceux qui veulent vivre en paix, rester passifs ? Allons-nous attendre qu'il soit trop tard pour réagir fortement ? Non ce n'est pas possible. Sans retard, nous devons commencer la lutte. Rallions à nos côtés les ouvriers en les éclairant sur le but que poursuit la calote et que le jour où elle se montrera menaçante, nous soyons prêts à lui infliger une défaite qui lui enlève tout espoir !

Pour commencer nous envisageons une tournée de propagande anticlérale dans tout l'Ouest. Que les groupes ou individus se mettent en relations avec nous et nous envoyent leurs suggestions et renseignements et aussi, il faut bien le dire, une aide financière. Ecrire au camarade Cahier André, 5, avenue de Coubertin, Angers (M.-et-L.).

Et vive le sport criant dimanche 4 courant au parc des sports des Coquetois, les spectateurs présents à un match de football qui mettent aux prises les équipes suivantes : S.O.A. et A.C.A. Heureusement que c'est un match amical, sans cela que se serait-il passé ? Vu qu'il faut voir par la suite se dérouler un match de boxe où équipes et spectateurs s'y mêlent et s'en donnent à cœur joie à se balancer des coups de poing sur la gueule. Drôle d'amusement et de distractions ? Tôt ou tard ceci ne tournera-t-il pas au tragique ? Je le souhaite. Dès ce jour, alors, tous les jeunes abandonneront (peut-être) toutes ces sociétés à la solde du gouvernement et chercheront à s'organiser en formant des groupes d'avant-garde et de là on pourra établir une société meilleure et plus douce ou l'on pourra trouver à se distraire parol. En attendant, je souhaite que des choses pareilles se renouvèlent et pas encore.

JOURDAN.

Et vive le sport !

L'AGITATION ANARCHISTE

FEDERATION ANARCHISTE PARISIENNE

Groupe du 20°

GRAND MEETING

Contre le fascisme international. Contre il fascismo internationale. Contre el fascismo internacional.

MERCREDI 21 JANVIER 1925

A la Bellevilloise, rue Boyer, 23

Orateurs :

LE MEILLEUR LOREAL COLOMBO de l'Union Anarchiste

SUZANNE LEVY Henri TORRES

Avocat Avocat

FEDERATION ANARCHISTE GROUPE DE CHATOU

Dimanche 18 Janvier 1925, à 9 h. du matin

81, rue de Saint-Germain

Grand Meeting

PUBLIC ET CONTRADICTOIRE

A travers le Monde

ALLEMAGNE

LE CABINET LUTHER N'EST PAS ENCORE COMPLETE

Berlin, 16 janvier. — Après le refus du président de la cour des comptes, Saemisch, le chancelier a offert le portefeuille des finances à l'ancien secrétaire au Trésor, comte Roedern, qui dirige actuellement la banque allemande de navigation à Hambourg. Pour le même ministère on nomme également le premier bourgmestre de Koenigsberg, Lohmeyer.

D'autre part, le président de la cour d'appel de Dusseldorf, Schumacher, à qui le docteur Luther avait offert le portefeuille de la justice à l'instigation du centre, a décliné cette offre. La *Gazette de Voss* croit savoir que ce portefeuille sera confié à M. Joel qui fut déjà garde des sceaux pendant les derniers jours du cabinet Marx.

Quant au ministère des transports, le *Tag* assure qu'il serait transformé en un sous-secrétariat d'Etat.

Le cabinet Luther a tenu hier sa première séance, à 16 heures. Le cabinet a ajourné à lundi, 18 heures, la lecture de la déclaration gouvernementale qui devait avoir lieu aujourd'hui.

UNE INTERPELLATION DES SOCIALISTES

La fraction social-démocrate va déposer sur le bureau du Reichstag une interpellation dans laquelle elle demandera au gouvernement si une enquête a été faite à propos de l'utilisation de documents secrets à la Wilhelmstrasse, par l'amiral von Tirpitz, et quelles mesures seront prises pour empêcher von Tirpitz d'utiliser les documents secrets.

Il semble d'ores et déjà certain que le cabinet Luther obtiendra la majorité dans le vote sur la déclaration gouvernementale. Les démocrates et racistes s'abstiendront sûrement le gouvernement n'aura plus alors contre lui que les communistes et les socialistes-démocrates.

LA SEANCE DU LANDTAG DE PRUSSE

Berlin, 16 janvier. — La séance tenue aujourd'hui par le Landtag a été ouverte par le discours d'un député communiste qui a défendu l'ordre du jour de défiance présenté par son parti contre le cabinet Braun. Le social-démocrate Hirsch a ensuite attaqué la droite, puis le Dr Schmitt, du centre, s'est prononcé en faveur du gouvernement de coalition. Les débats ont alors été interrompus et ajournés à lundi. On ne pense pas que le vote sur la déclaration du ministère prussien puisse avoir lieu avant lundi prochain.

ANGLETERRE

30,000 MINEURS VONT FAIRE GREVE

Un grand nombre de mineurs du comté de Derby ont signé les préavis de cessation de travail.

Les délégués des mineurs ont demandé aux propriétaires des mines la suppression de la réduction de salaire de 7 1/2 % effectuée en 1922 par accord mutuel.

Le conflit englobe 30.000 mineurs. La grève est imminente.

UNE BONNE IDEE

Londres, 16 janvier. — L'administration des téléphones anglais a décidé de recevoir désormais, des amis et relations de ses abonnés, les communications qu'ils pourraient avoir à faire quand l'automne est absent de chez lui. Pour cela, l'abonné n'aura qu'à prévenir le central qu'il va s'absenter, et qu'il veuille bien, durant son absence, prendre toutes les communications le concernant. En rentrant, il ne lui restera plus qu'à s'adresser au bureau spécial pour obtenir les messages reçus pour lui.

BELGIQUE

UN CHAUFFEUR IVRE REVERSE UN TERRASSIER

Bruxelles, 16 janvier. — Ce matin, Maurice de Gaevelier, terrassier, a été renversé par le chauffeur Henri Bordez.

Le malheureux resta accroché au capot de la voiture, et le chauffeur, sans se douter de l'accident, continua sa route. Les témoins de l'accident poussèrent des cris pour attirer l'attention du chauffeur, mais celui-ci, qui était ivre, traîna le malheureux sur un parcours d'environ cinq cents mètres, jusqu'au moment où des policiers arrêtèrent la voiture.

RUSSIE

DIFFICULTES AVEC LA TURQUIE

Tchitchérine a envoyé une protestation

au gouvernement turc au sujet de frasques dont fut l'objet le vapeur *Lénine*.

Le consul soviétique fut contraint d'entamer de longues négociations pour que la police de Constantinople laissât débarquer le capitaine du *Lénine*. Mais celui-ci fut fouillé au préalable.

Un secrétaire de Kicheler, agent maritime de Russie, a été arrêté, puis relâché, puis emprisonné à nouveau.

Tchitchérine, dans sa note, demande des garanties.

CHINE

UN ETUDIANT ET UN CUISINIER EMPOISONNÉ VINGT-TROIS PERSONNES

Londres, 16 janvier. — On manque de l'Ecole normale viennent d'être pendus pour avoir empoisonné vingt-trois personnes. L'étudiant criminel s'était approprié les fonds de l'Ecole et avait demandé au cuisinier moyennant une somme de six livres sterling, de mélanger de l'arsenic aux aliments du personnel et de ses camarades.

Le cuisinier fit largement les choses : plusieurs centaines de personnes furent malades et vingt-trois moururent.

DEBARQUEMENT

DE MARINS EUROPEENS A SHANGHAI

Londres, 16 janvier. — On manque de Shanghai qu'un détachement d'environ 350 soldats d'infanterie de marine française, anglaise, italienne et japonaise, a été débarqué aujourd'hui à Shanghai, sous le commandement de l'amiral japonais Noura.

Le détachement participera au maintien de l'ordre dans les concessions où 8.500 soldats chinois se sont réfugiés et sont actuellement internés.

Le calme règne dans les concessions, mais dans les quartiers indigènes des pilages se produisent chaque jour.

Les armées du Kiang-Sou et du Tchékiang se préparent à attaquer les forces du maréchal Lu-Yung-Shang, massées près de Nankin.

ETATS-UNIS

ELLE TUE SA MERE ET VA AU BAL

Sans-Francisco, 16 janvier. — Une jeune fille de seize ans, qui venait d'être admise par ses parents, parce qu'elle rentrait tous les soirs très tard, s'attardant dans les bals, ne trouva rien de mieux que de tuer sa mère à coups de revolver. Son acte accompli, elle laissa le cadavre sur le plancher et se rendit au bal où elle dansa avec tout l'abandon d'une personne qui a la conscience tranquille.

ITALIE

L'UNIVERSITE DE NAPLES EST FERME

A la suite d'incidents qui se sont produits entre fascistes et étudiants antifascistes, le recteur de l'Université sur ordre de Mussolini a fait fermer jusqu'à nouvel ordre les locaux de l'Université.

A part ça, le fascisme défend la civilisation latine...

L'ATTITUDE

DE LA FRANC-MACONNERIE ITALIENNE

Rome, 16 janvier. — Un communiqué du Grand Orient d'Italie, se référant au bruit d'après lequel la franc-maçonnerie italienne aurait résolu de se dissoudre, déclare que « toutes les informations publiées dans les journaux au sujet de l'attitude que la franc-maçonnerie adoptera en présence du projet de loi sur les associations, sont fantaisistes, aucune décision n'ayant été prise, et aucune opinion n'ayant été exprimée par le Grand Orient ».

TURQUIE

CINQ VILLAGES DETRUITS

Un tremblement de terre s'est produit à Ardahan, près de la frontière de Géorgie.

Cinq villages ont été complètement détruits. Quarante-cinq autres ont beaucoup souffert du désastre. On signale jusqu'à présent 145 personnes tuées. Le nombre des blessés très élevés, est inconnu.

LEURS DIVIDENDES

Tamponné par un tramway de Perraiche-Cusset, le voiturier Barthélémy Gratajou, âgé de 43 ans, fut projeté hors de son siège et écrasé par le véhicule qu'il conduisait. Son état est désespéré.

— A Monchanin-les-Mines (Saône-et-Loire), Mme Villeneuve, 28 ans, pontonnier d'usine, fait une chute de quinze mètres et se tue.

Chez les faiseurs de lois

LES INTERPELLATIONS

Séance hier après-midi.

On débute par voter, par 317 voix contre 159, l'affichage du discours de Painlevé, la veille. Personne ne lira ça sur les murs, mais qu'importe !

M. G. Bonnet pose au ministre des Finances une question sur la récente conférence des dettes interalliées.

M. Clément explique les tractations financières de cette conférence, et comment il dut arracher lambeau par lambeau quelques millions aux représentants des autres nations, l'Amérique y compris. Naturellement, il se donne le beau rôle. S'il n'a pas réussi partout, c'est la faute aux engagements du gouvernement précédent, etc...

Il nous apprend que les Etats-Unis réclament un milliard de dollars (19 millions de francs). On lui en a accordé 350 millions.

Le ministre termine en se tressant des larmes : « Nous n'avons pas trop mal dépendu les intérêts de la France. »

Radicaux et socialistes forment la claqué et applaudissent tant qu'ils peuvent.

M. le marquis de la Ferronnay demande s'il n'y a pas eu les conseils de la Banque de Paris.

Herriot, qui n'est plus malade, se dresse et proteste, inflige un démenti, parle de l'intérêt national (vieux cliché pas encore usé).

Clément inflige lui aussi un démenti.

Pour clore l'incident, le gouvernement déclare qu'un plus large débat s'ouvrira sur ce sujet.

Ensuite, un certain Trémintin vient, d'une voix endormante, parler des habitations à bon marché. Il se plaint du peu de ressources dont disposent les offices et demande si, par certaines taxes, on ne pourrait obtenir des moyens financiers plus efficaces.

Justin Godart, ministre du Travail, lui répond. De grands mots : espace, air, lumière, « le désir de posséder une maison est au cœur du tout Français ».

Le gouvernement facilite les sociétés : 30 % du prix de revient en maison est accordé. Cette année, le budget accorde au total 47 millions. Depuis 1919, il a été donné 189 millions. Le gouvernement fera simplifier les décrets en vigueur.

Inutile peut-être de dire que la tribu des Béni-Oui-Oui Bloc des Gauches applaudit. La claqué est bien organisée... et bien payée.

LE GAS DE BLASCO IBANEZ

Paul Laxton développe une interpellation des poursuites contre l'écrivain Blasco Ibanez. Il critique assez violemment Alphonse XIII et le gouvernement espagnol.

Paintevé lui dit : « M. Laxton, quand il s'agit d'un gouvernement étranger, gardez donc cette mesure à laquelle nous a habitué votre parole. »

Paul Laffont dit qu'il n'engage que sa responsabilité. Il se déclare solidaire de Blasco Ibanez, qui était solidaire de la France pendant la guerre, alors que le gouvernement espagnol favorisait le ravitaillement des sous-marins allemands.

Herriot réplique. Il tresse des couronnes pour Blasco Ibanez qui fut un ami de la France pendant la guerre. Mais il y a un problème de droit international. Les chancelleries ont examiné de très près la situation. La question de la répression des actes et critiques dirigés contre des gouvernements étrangers avait été résolue par la loi du 29 juillet 1881.

Le président du conseil se lance dans une dissertation juridique pour expliquer le vain geste de son gouvernement. La même demande n'a pas été faite auprès des gouvernements étrangers.

« Lorsque la loi a le caractère impérial que je viens d'indiquer, je ne puis que m'incliner, et dans les circonstances actuelles je ne puis que demander à la Chambre le renvoi de l'interpellation en cause. »

Ernest Lafont fait une critique très vive de la poursuite engagée. S'il n'y a pas d'autre moyen d'abréger cette comédie, qu'on supprime l'article de la loi en question, et le plus rapidement possible.

Paul-Boncour supplie Herriot de demander à Alphonse XIII de ne pas exiger ces poursuites.

Marius Moutet. — Le gouvernement espagnol a commis une lourde faute (et le gouvernement français alors ?)

Puis c'est tout. Le renvoi de la discussion à la suite est ordonné.

Balançon dépose une interpellation sur le licenciement des victimes de la guerre.

C'est l'occasion pour les réactionnaires de faire un réquisitoire contre le gouvernement.

Lafarge lui dit de dures vérités : « Vous avez failli à vos engagements électoraux ! »

Herriot se rebiffe et se déclare prêt à la discussion. Mais l'interpellation est renvoyée à la suite, ainsi que toutes les autres.

Seance demain.

L'ANTIPARLEMENTAIRE

souple. Même fâche, elle contient en puissance les désirs dont elle a brûlé. Elle a l'odeur des terres dénudées dans lesquelles même l'hiver, la substance dont se nourrissent les moissons. »

Le Réprouvé est un beau livre, dans toute l'acception de cet adjectif galvaudé.

Pellobellé, roman d'un Soudanais, est l'histoire d'un brave noir que des représentants de la République viennent chercher dans son village pour défendre la France.

On lui fait passer un rapide examen médical :

— Sang dieu ! dit le docteur, voilà un type merveilleux, quel splendide athlète ! Comment s'appelle-t-il ?

— Pellobellé Tinkéa ! dit l'interprète.

— Pignet 24 ! dit le lieutenant.

Pellobellé avait soudain compris ; il interpellait énergiquement l'interprète, lui disant qu'il ne voulait pas partir, qu'il était chasseur, qu'il avait son maître à soigner, et invoqua mille autres raisons.

— Que dit-il ? demanda l'administrateur, impatienté.

— Il dit comme ça, lui y en a bien connu faire saravice, mon commandant !

— Tant mieux ! S'il ne s'est pas écrasé le cœur avec des kolas, ce sera ma plus belle retraite. Dis-lui de courir jusqu'au gros arbre et de revenir.

La vertu du corps le plus avili c'est que le sang qui le traverse y porte les mouvements du cœur. Même flasque, la chair est

En peu de lignes...

Les autos qui tuent

Le jeune Dominique Botta, 17, rue Delisart, est renversé, porte d'Asnières, par une auto qui a continué sa route. Le numéro de l'auto est pris. La victime est dans un état grave.

Incendie d'une roulotte

Une lampe à acétylène explode et met le feu à la roulotte foraine de Mme Cousin, 180, boulevard de la Gare. En essayant d'éteindre le sinistre, M. Bernard, menuisier, 151, rue Nationale, est grièvement brûlé.

Il voulait tuer sa femme

Le manœuvre Félix Lemaire, 37 ans, 12, rue Voisin, à Gennecuilliers, a tenté l'autre nuit de tuer sa femme à coups de couteau tandis qu'elle dormait. Mais celle-ci se réveilla et put s'échapper. Elle n'a été que peu grièvement blessée au cou. Le mari est arrêté.

L'Action et la Pensée des Travailleurs

AUX GARS DU BATIMENT

Contre les syndicats politiques

On va voir beaucoup de nouvelles choses au point de vue syndical. Il n'est pas osé de dire que fidèle au syndicalisme révolutionnaire, la rééligibilité des fonctionnaires va être rétablie à l'Union Départementale de la Seine Unitaire, tout comme chez les réformistes de la C.G.T. A vous, les syndiqués à qui on a fait faire la scission de Lille, de dire votre mot ; les hommes qui trouvaient néfaste le fonctionnement en 1920 et 1921 ne le trouvent plus aujourd'hui. Pourquoi ? C'est cela qu'il faudrait dire. Seraït-il pour caser des créatures fatiguées du travail, ou pour paraître plus révolutionnaires !

Cela n'est encore rien auprès de ce que nous offre la maison des polichinelles politiques qui a son siège rue de la Grange-aux-Belles, 83. Ces polichinelles n'ont rien trouvé de mieux, toujours par esprit révolutionnaire et syndicaliste, de déclarer qu'ils verraient sans inconvénient un conseiller municipal, voire même un député secrétaire de l'U.D., c'est-à-dire que si le Congrès de fusion de l'U.D. de la Seine et de celle de Seine-et-Oise du 25 janvier et du 1er février accepte les changements aux statuts que lui propose la commission de fusion, c'en est fait du syndicalisme et de tout ce qui fait sa force, car quand on lit et commente les explications qui accompagnent le changement des statuts, on est évidé, le syndicalisme était la formule permettant de grouper tous les exploités à quelque conception qu'ils appartiennent, pour la défense de leurs intérêts : aujourd'hui tout est changé, la plus forte des U.D. de la C.G.T.U. politique fait réclame pour qu'un député soit secrétaire de l'U.D., mais à la condition qu'il soit communiste ; de quel droit cette restriction, ou bien alors déclarez que vous n'avez, dans les syndicats qui adhèrent à l'U.D., qu'il n'y ait que des communistes, et en faisant une telle proposition, la commission de fusion vient de créer en France un syndicalisme de parti. Si tous les autres partis ou sectes en font autant, ce que les patrons vont être joyeux, quand au lieu de trouver sur leur route pour leur barber le chemin tous les ouvriers solidement organisés, ils trouveront cinq ou six groupements de force minime et incapables d'action. Voilà le travail qu'a fait la politique, travail qui produira ce secours inattendu au patronat, et alors les huit heures, le repos hebdomadaire, etc., auront bientôt cessé d'exister.

Voilà, camarades, à quoi vous conduisent les dirigeants syndicaux de l'U.D. de la Seine Unitaire, allez-vous accepter d'être les complices des politiciens, qui ne cherchent qu'à diviser les ouvriers pour mieux régner, eux et le capitalisme, qui sortira le grand vainqueur de cette bataille. Non, vous ne pouvez vous prêter à une pareille comédie et vous boycotterez les cartes de la C.G.T.U. politique et rejoindrez les syndicats du Bâtiment adhérents à la vieille Fédération ou, en dehors de toute ingérence extérieure au syndicalisme, nous ouvrirons tous ensemble pour que l'émancipation des travailleurs soit l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

A. MATHIS.

UNION SYNDICALE DES MARINS DE FRANCE

Pour l'unité d'action

Nous publions ici l'ordre du jour adopté par les marins de toutes spécialités réunis le vendredi 26 décembre 1924, Salle Franklin, au Havre :

RESOLUTION D'UNITE D'ACTION

Les marins du port du Havre, réunis le 26 décembre 1924, à 18 heures, Salle Franklin, sur appel de l'Union Syndicale des Marins de France (groupement autonome), après avoir entendu lecture de la lettre du camarade secrétaire du groupement autonome des marins, adressée aux membres du bureau de la Fédération Maritime : Elhers, Durand, Cluzeau, constant avec regret la carence ouverte avouée des trois sus-nommés, par le tract qu'ils ont répandu à bord des navires, ce jour courant, après-midi. Malgré la dérobade des militants fédéraux à venir assister en toute liberté à la présente réunion pour y apporter leur point de vue sur l'unité d'action, considèrent, qu'en raison de ces faits de la plus haute gravité pour les intérêts corporatifs et professionnels des travailleurs de la mer, il y a lieu d'en appeler au jugement des inscrits maritimes et des agents du service général de tous les ports du pays, en passant outre à la volonté des secrétaires de la Fédération révolutionnaire, qui viennent de se déclarer ouvertement, par tracts, contre l'unité de front pour l'action corporative.

Les marins du Havre constatent que jusqu'à ce jour, rien n'a été tenté entre les différents groupements professionnels maritimes pour trouver un moyen d'action corporative et professionnelle sur le terrains national, à seule fin d'assurer le complet triomphe du cahier général de revendications des marins du commerce, dont la réalisation devient de plus en plus urgente.

Les marins du Havre engagent vivement tous les militants, à quelques tendances qu'ils appartiennent, d'œuvrer pour la formation du front unique d'action corporative, tendant à arriver aux résultats positifs qui décleront de l'unité d'action sur le terrains national.

Il est bien certain que tous les groupements syndicaux de marins du commerce, tout en conservant leur affinité de tendances, peuvent trouver un terrain d'entente, par la formation d'un comité mixte d'action, composé en nombre égal de délégués des organisations existantes : Autonomes, C.G.T., C.G.T.U. Ce Comité aura comme mission de dresser un manifeste aux marins du commerce du pays, dans lequel il fera connaître les points principaux des revendications générales et communes à tous les inscrits maritimes et les agents du service général à bord. Ces revendications peuvent d'ores et déjà se résumer :

1° Complément d'augmentation des salai-

res à 150 francs par mois, soit 3 francs par jour à obtenir ;

2° Internationalisation des soldes ;

3° Journée de huit heures de travail à bord ;

4° Augmentation du taux des retraites sur la base de 3.600 francs par an, après 25 ans de versements effectifs pour les personnels du pont et agents du service général ;

5° Retraite sur la base de 3.600 francs, après 20 ans de versements effectifs pour le personnel machine ;

6° Retraite proportionnelle aux marins de toutes spécialités, après 15 ans de versements, qui ne peuvent plus continuer la navigation ;

7° Abolition du décret-loi disciplinaire et pénal du 24 mars 1852, et mise au régime du droit civil et commun à tous les citoyens français ;

8° Contrat unique d'engagement libre pour tous les marins du commerce ;

9° Refonte du code maritime sur la réglementation du travail à l'ordre des navires marchands ;

10° Refonte du règlement de la Caisse de Prévoyance sur les accidents et les malades contractées en service ;

11° Majoration de 100 0/0 des heures supplémentaires de travail ;

12° Unification du régime de la nourriture à bord des navires de toutes catégories ;

13° Suppression intégrale du repos hebdomadaire en mer ;

14° Congé annuel de 15 jours payés, avec indemnité de nourriture ;

15° Embauchement du personnel de la navigation, sous le contrôle syndical des organisations.

Les inscrits maritimes et les agents du service général à bord, réunis ce jour au Havre, estiment qu'il est très possible de constituer un comité mixte composé en nombre égal de délégués de toutes tendances, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.

Comme suite à cette présente réunion, les marins du Havre décident que le présent ordre du jour, voté à l'unanimité, sera communiqué à tous les syndicats de marins du commerce, pour étudier les modalités de réalisations matérielles et morales des aspirations professionnelles des travailleurs de la mer. Ce comité, pour remplir la mission qui lui est assignée, ne devra pas s'occuper de questions doctrinales, qui seraient de nature seulement à faire échouer toutes les tentatives d'entrepreneur de réaliser l'union des forces combatives sur le terrain économique.